

**DOSSIER DE REMBOURSEMENT CPAM ET MUTUELLE POUR VOS SOINS
DENTAIRE**

Liste des documents à fournir à votre CPAM :

- Radio panoramique dentaire faite avant les soins
- Radio panoramique dentaire faite après les soins
- Facture en français avec le cachet du cabinet dentaire comportant les actes dentaire
- Les N° des dents traitées, les montants
- La codification française selon la Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP)
- La date ou la facture a été acquittée
- Formulaire S3125 rempli par le patient
- Eventuellement vos titres de transport (billets d'avion)

Envoyer votre demande de soins au **Centre national des Soins à l'Étrangers**

Adresse : CNSE BP 20321 56021 VANNES cedex

Mentionner cette référence dans votre courrier

Le décret n°2005/386 du 19 avril 2005:

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12267.do

Texte du 23 Avril 2009 :

Droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers

Texte du 22 Avril 2009 :

Coordination des systèmes de sécurité sociale